

### **RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2019**

#### PROCLAMATION – SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES – 19 AU 26 OCTOBRE 2019

Le conseil proclame la semaine du 19 au 26 octobre 2019 « Semaine des bibliothèques publiques ».

#### PROCLAMATION – MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

À titre de gouvernement de proximité, le conseil proclame la Ville de Sainte-Julie municipalité alliée contre la violence conjugale.

### NOMINATION - MAIRE SUPPLÉANT - MOIS DE NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET JANVIER

Le conseil nomme monsieur le conseiller Claude Dalpé maire suppléant pour les mois de novembre et décembre 2019 et janvier 2020.

# MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE LA MONTÉRÉGIE

Le conseil nomme Mme Nicole Marchand et M. André Lemay à titre de représentants de la Ville de Sainte-Julie au sein de la Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie.

# ENTENTE DANS LE CADRE DU PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER – MARCHÉ PRIVÉ (SL1) – VOLET RÉGULIER – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MARGUERITE-D'YOUVILLE ET SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Le conseil autorise l'Office municipal d'habitation de Marguerite-D'Youville à gérer, au nom de la Ville de Sainte-Julie, les suppléments au loyer octroyés par la Société d'habitation du Québec et s'engage à verser une contribution équivalant à 10 % de la subvention octroyée par la SHQ pour les quatre unités de supplément au loyer situées sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie.

## APPUI – MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE – AMÉNAGEMENT DE HAIES BRISE-VENT – AUTOROUTE 30

Le conseil appuie la MRC de Marguerite-D'Youville dans ses démarches auprès du ministère des Transports afin que des haies brise-vent soient aménagées aux abords de l'autoroute 30.

### DEMANDE – ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ – OPTIMISATION DE L'AUTOROUTE 30 – ÉCHANGEUR DES AUTOROUTES 20 ET 30

Le conseil demande que les débits de circulation observés quotidiennement à l'échangeur des autoroutes 20 et 30 soient analysés et considérés dans l'étude d'opportunité sur l'optimisation de l'autoroute 30 entre l'autoroute 20 et le boulevard Matte et demande des interventions concrètes dans la planification des mesures d'atténuation lors des travaux de réfection du pont-tunnel, afin d'améliorer la fluidité de la circulation dans et à l'approche de l'échangeur des autoroutes 20 et 30.

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Le conseil dépose une demande de financement au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité qui a pour but de permettre aux organisations municipales de concevoir et de mettre en place des actions préventives adaptées aux problèmes de criminalité et de sécurité qui les préoccupent.

# APPROBATION – BUDGET 2020 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Le conseil approuve le budget 2020 de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu et autorise le paiement de la quote-part de la Ville de 118 867 \$.

### APPROBATION – BUDGET 2020 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE MULTISPORTS RÉGIONAL

Le conseil approuve le budget 2020 de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional et autorise le paiement de la quote-part de la Ville de 141 314 \$ pour l'année 2020.

### APPROBATION – BUDGET 2020 – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Le conseil approuve le budget 2020 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et autorise le paiement de la quote-part de la Ville de 4 955 823 \$ pour l'année 2020.

### AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE INTERMUNICIPALE – AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN – PARC DES ÉTANGS-ANTOINE-CHARLEBOIS – MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE

Le conseil autorise la signature d'une entente intermunicipale avec la Municipalité de Saint-Amable relative à l'aménagement et à l'entretien d'une partie du parc des Étangs-Antoine-Charlebois, de son stationnement et de sa voie d'accès.

# AUTORISATION DE SIGNATURE – RÈGLEMENT À L'AMIABLE – DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC. C. VILLE DE SAINTE-JULIE ET CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE ET ALS.

Le conseil autorise la greffière ou le cabinet Robinson Sheppard Shapiro à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, tout document relatif au règlement à l'amiable dans le dossier de la Cour du Québec portant le numéro 505-22-025605-173.

#### **INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION**

À la suite d'une recommandation formulée par le Comité de sécurité publique, le conseil autorise :

- L'installation de panneaux d'interdiction de virage à gauche et à droite, sauf pour les autobus, sur la rue de Genève vers la rue de Paris, de 6 h à 9 h;
- L'installation de panneaux d'interdiction d'arrêt sauf pour les autobus devant le 649, rue Saint-Joseph, de façon à prolonger les heures d'interdiction jusqu'à 15 h 45;
- L'installation de panneaux d'interdiction de stationnement, de panneaux de passage pour piétons et d'un panneau d'arrêt interdit sur la rue de la Seigneurie;
- L'installation de panneaux de passage pour piétons sur la rue d'Angoulême.

## MISSION D'OBLIGATIONS – CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE – RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

Le conseil accepte le financement par obligations de certains règlements d'emprunts.

### LETTRES D'ENTENTE ENTRE LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 1690 ET LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Le conseil autorise la signature de lettres d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690, notamment concernant la loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds (projet de loi 430).

# ACTE DE RÈGLEMENT ET TRANSACTION – ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINTE-JULIE (SCFP, SECTION LOCALE 5134)

Le conseil ratifie l'acte de règlement et transaction intervenu le 27 septembre 2019 entre la Ville de Sainte-Julie et l'Association des pompiers de Sainte-Julie (SCFP, section locale 5134).

#### MEMBRES NON PERMANENTS – COMITÉ D'EMBELLISSEMENT HORTICOLE

Le conseil renouvelle les mandats de Mmes Martine Flipot et Nathalie Provost au sein du Comité d'embellissement horticole pour une période de deux ans et nomme Mme Guylaine L'Heureux à titre de membre du Comité d'embellissement horticole pour une période de deux ans.

# PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Le conseil approuve les dépenses d'un montant de 81 009,55 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

# FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE NEUVE – PROJET SA-19-17 – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

Le conseil accorde le contrat concernant la fourniture et la livraison d'une chargeuserétrocaveuse neuve à la compagnie Toromont Cat Québec, division d'industries Toromont Itée, pour un montant de 205 690,28 \$, toutes taxes comprises.

#### TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DU CHALET AU PARC EDMOUR-J.-HARVEY

Le conseil accorde le contrat concernant les travaux de réfection de la toiture du chalet au parc Edmour-J.-Harvey à la compagnie C. Gera construction et gérance de projets inc. pour 197 550,05 \$, toutes taxes comprises incluant la provision pour imprévus.

#### PLANS-CONCEPT ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil accepte sept dossiers de dérogations mineures.

Le conseil accepte également des plans-concept d'affichage, d'agrandissement et de transformation, de construction d'un mur de soutènement, de rénovation, de construction, d'architecture, d'aménagement extérieur et de construction d'un garage détaché et d'un pavillon de piscine.

#### APPUI D'UNE DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Le conseil appuie une demande d'autorisation soumise auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant des lots sur le chemin de Touraine.

#### **AIDES FINANCIÈRES**

Le conseil accorde des aides financières :

- À plusieurs jeunes athlètes pour un montant de 1 200 \$;
- À La Clé des champs Sainte-Julie inc. (10 000 \$);
- À La Fabrique de la paroisse de Sainte-Julie pour l'organisation d'une soirée hommage aux Filles d'Isabelle et aux Chevaliers de Colomb le 26 octobre 2019 (1 500 \$).

#### **FUTURS RÈGLEMENTS ET PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Le conseil annonce son intention d'adopter à une séance ultérieure des règlements pour :

 Modifier le Règlement du plan d'urbanisme 1100 ainsi que l'annexe 1 « Programme particulier d'urbanisme (PPU) Sanctuaire de la Vallée du Richelieu » et le règlement de zonage 1101 afin d'y apporter de légers ajustements liés aux allées véhiculaires privées, à l'implantation des bâtiments principaux et accessoires;

- Modifier le Règlement de zonage 1101 afin de modifier les dispositions administratives relatives au secteur de l'Entrée de ville Nord et touchant notamment les usages, la densité et la hauteur des bâtiments de la zone M-244 ainsi qu'afin d'ajouter un renvoi au règlement établissant les contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Ces projets de règlement seront présentés lors d'une assemblée publique de consultation dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie le 28 octobre 2019 à 19 h 30;
- Modifier le Règlement de zonage 1101 afin de créer de nouveaux usages (service de remorquage avec fourrière automobile, microbrasserie avec point de vente, serres agricoles), réduire le nombre minimal de cases de stationnement par usage dans le secteur du Vieux-Village;
- modifier le Règlement de lotissement 1103 afin d'abroger les dispositions concernant les contributions aux fins de parcs, d'espaces naturels et de terrains de jeux;
- Modifier le Règlement de lotissement 1103 afin de transférer les normes liées aux allées véhiculaires privées du règlement de zonage conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- Modifier le Règlement sur les permis et certificats 1104 afin d'assujettir l'émission des permis de construction au paiement d'une contribution aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, dans le cas de projets de redéveloppement;
- Modifier le Règlement 1108 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'ajouter une nouvelle section nommée « secteur mixte localisé à l'angle du chemin du Fer-à-Cheval et de la rue de Murano;
- Modifier le Règlement du plan d'urbanisme 1100 ainsi que l'annexe 2 « Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'Entrée de ville Nord », afin d'apporter des corrections et ajustements liés au développement mixte ayant lieu dans l'aire d'affectation multifonctionnelle – « MU-1 »;
- Adopter le projet de règlement 1109 établissant les contributions aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

#### RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- Le stationnement sur les immeubles exploités par le Réseau de transport métropolitain;
- La délégation, le contrôle et le suivi budgétaires;
- La gestion contractuelle;
- Permettre deux bâtiments principaux sur le même immeuble, applicable à la grille des usages et des normes de la zone I-350;
- Augmenter le fonds de roulement de 250 000 \$ pour le porter à 5 000 000 \$ et approprier ce montant à même l'excédent de fonctionnement non affecté.